

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta
- Hélène Velasco-Graciet

Pour information : Mme Sardin démissionnaire est remplacée par M. Lampropoulos.

1/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 07 JUILLET 2016

➔ **La CFVU valide le procès-verbal du 7 juillet 2016.**

2/ POINT D'INFORMATION SUR LES INSCRIPTIONS 2016/2017

M. Ballesta annonce une baisse des effectifs par rapport à l'année 2015/2016. Cette baisse est de l'ordre de 3% mais on constate des inégalités selon les niveaux de formation :

- Hausse sensible des effectifs de M1,
- Hausse des effectifs de L2 et L3,
- Baisse substantielle des effectifs de L1 : 16% soit -896 inscrits.

Les formations les plus impactées en L1 :

- LEA : -349 inscrits,
- Anglais : -161 inscrits,
- Histoire : -131 inscrits

Des réajustements de groupes ont été opérés en L1 pour tenir compte de cette baisse.

En L3, certains parcours recueillent des effectifs insuffisants au regard des seuils d'ouverture fixés, soit 25 inscrits par parcours :

- L3 mention Humanités, parcours culture moderne et contemporaine : 8 inscrits + 1 en attente. Le choix politique a été de maintenir ce parcours. L'UFR a donc sollicité des étudiants dans des disciplines proches pour intégrer ce parcours et atteindre un effectif minimum de 13 inscrits. D'autre part, l'UFR a engagé un recalibrage de la maquette pour réduire les 400h00 dédiées du parcours par un effort de mutualisation.
- L3 mention Géographie et aménagement, 90 inscrits pour 4 parcours de formation. Le choix du maintien des 4 parcours a été confirmé pour l'année 2016/2017 mais avec l'engagement du département de repenser la maquette en proposant une réduction du nombre de parcours pour atteindre l'objectif des 25 inscrits par parcours à la rentrée 2017.

Concernant cette baisse des inscriptions en L1, M. Ballesta souhaite apporter un éclairage chiffré pour réfuter une opinion qui circule actuellement dans quelques départements.

Il est affirmé que la baisse des effectifs en L1 (en particulier en histoire) serait directement liée à la procédure et au calendrier d'admission mis en œuvre cette année pour les étudiants en réorientation. Cette population constituant en effet un vivier important des effectifs de L1. Il est également affirmé qu'un message émis par la direction de la scolarité le 22/05 incitant les étudiants à se réinscrire dès le 7 juillet aurait introduit de la confusion dans l'esprit des étudiants sur leur inscription.

La procédure et le calendrier des admissions pour la rentrée 2016 ont été adoptés par la CFVU du 7 janvier 2016. Le choix de séparer les modalités d'admission pour les néo bacheliers via APB et des étudiants en réorientation via Apoflux a été motivé par les difficultés de beaucoup de néo bacheliers à s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Les chiffres des néo bacheliers aquitains non affectés à la rentrée 2015 a fait l'objet d'un rappel par le Rectorat auprès des universités du site bordelais.

Le calendrier Apoflux pour les filières "non sélectives" prévoyait l'ouverture de la campagne d'admission au 27/06/2016 jusqu'à la notification aux candidats des décisions d'admission au 27/04/2016, avec une date limite de dépôt des dossiers au 13/06/2016.

Pour mémoire, ce calendrier est conforme aux dispositions de la loi dite "SVA" (Silence Vaut Accord : Publication au JO du 1er novembre 2014 des 42 décrets d'application de la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens) qui dispose que le silence de l'administration à l'issue d'une durée de 2 mois sur une demande qui lui est adressée, vaut accord.

La procédure d'admission était ouverte à tous les titulaires du baccalauréat ou équivalent conformément à l'article L612-3 code de l'éducation.

Par ailleurs, un étudiant qui aurait laissé passer les dates d'admission pouvait encore déposer une demande de dérogation pour inscription tardive. A titre d'exemple pour la L1 d'histoire, 27 demandes ont été déposées, 22 ont été acceptées et 5 sont encore à l'étude.

En ce qui concerne la procédure d'admission via Apoflux en L1 histoire, 138 demandes de réorientations ont été déposées : 130 externes et 8 internes. Sur les 138 demandes d'admission, 110 ont reçu une réponse positive.

Les réorientations internes représentent traditionnellement une part marginale des réorientations comme le confirment ces chiffres. Le message du 22/05/2016 n'a pu avoir qu'un impact très limité dans le choix des étudiants puisque seuls les candidats en réorientation interne en ont été destinataires.

Le changement de procédure d'admission pour les candidats en réorientation a probablement joué un rôle dans la baisse des effectifs de L1 mais il ne peut à lui seul expliquer l'importance de cette baisse.

M Ballesta ajoute que les effectifs de réorientés internes sont sensiblement les mêmes que l'année dernière (28 contre 26). La baisse résulte essentiellement des réorientés externes (non inscrits à UBM en n-1).

Histoire

Origine	2016-17		2015-16	
	Nb d'inscriptions	%	Nb d'inscriptions	%
Néobacheliers	293	58,5%	322	45,2%
Néo-équivalence (dont titre étranger)	2	0,4%	3	0,4%
Redoublants	94	18,8%	96	13,5%
Réorientations L1	26	5,2%	28	3,9%
Réorientation autre niveau	1	0,2%	16	2,2%
CPGE	0	0%	1	0,1%
Non inscrits UBM en N-1	85	17,0%	247	34,6%
TOTAL	501	100,0%	713	100,0%

M. Ballesta invite la commission à s'interroger sur la baisse d'attractivité de certaines formations en début de cycle.

Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer ces chiffres :

- Le changement d'offre de formation et le déficit d'information mis en ligne sur le site,
- La suppression du service FAD notamment en histoire,
- La meilleure structuration de l'Université de Bordeaux (UB) sur la question de la réorientation or la plupart des candidats en réorientations proviennent de l'UB.

3/ PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DES ETUDIANTS (ODE)

L'ODE est rattaché à la cellule d'aide au pilotage. Il fait partie de l'Observatoire régional des parcours étudiants aquitains (ORPEA). Il comprend 2 personnes Séverine GROULT et Sandrine DUPUY.

L'ODE est le référent pour toute demande statistique ou enquête portant sur les étudiants, avec notamment 5 axes majeurs de travail :

- Devenir des diplômés
- Réussite universitaire
- Évaluation des formations
- Conditions de vie étudiantes
- Suivi des effectifs

On retrouve les chiffres clefs du travail de l'ODE sur le lien suivant :

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles.html>

Focus sur :

- Le devenir des diplômés

Objectif : mesurer leurs conditions d'insertion professionnelle et l'adéquation des formations suivies au marché de l'emploi afin d'informer les étudiants et futurs étudiants du devenir des promotions antérieures et de faire évoluer l'offre de formation de l'établissement.

Environ 1600 enquêtés / an

EX : master 2 promotion 2012

Le taux d'insertion en formation initiale hors enseignement est de 83%.

55% occupent un emploi stable et 71% occupent un emploi de cadre ou de catégorie A de la fonction publique. Le salaire moyen est de 1600 €.

- La réussite universitaire

Les taux de réussite 2012-13 et 2013-14 et 2014-15 en Licence, Licence professionnelle et Master sont à disposition sur le site internet de l'université.

3 critères principaux sont pris en compte pour mesurer la réussite :

- le genre,
- le type de baccalauréat,
- la présence aux examens (2 définitions : SISE/Apogee).
 - { SISE : disposer d'au moins une note supérieure à 0.
 - { Apogee : être présent à tous les examens.

- L'évaluation des formations

Enquête chaque année en avril/mai auprès de l'ensemble des étudiants de Licence, Master et CLES/CLUB (depuis 2006/2007). Il est en projet d'élargir l'enquête aux DUT et LP

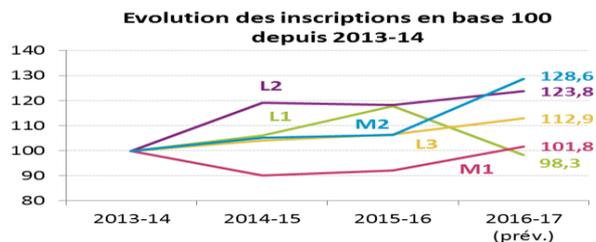
Taux de réponse de 25% et pour augmenter ce taux, il est impératif que les enseignants soient un relai auprès des étudiants.

Appréciation d'ensemble sur les formations par niveau :



Le suivi des effectifs

Sur 10 ans, les effectifs à l'UBM sont stables : 15600 étudiants en moyenne.



Le document présenté en séance sera déposé sur le groupe BV Bx3CEVU.

4/ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC) 2016/2017

Les MCC soumises à l'approbation de la CFVU sont présentées conformément à la matrice validée par le groupe de travail MCC-épreuves (conclusions - avril 2016). Lors de leur publication, ces MCC seront accompagnées d'un vade-mecum pour faciliter la lecture par les usagers.

Liste des MCC soumises à la validation de la commission :

UFR	Mention	Diplôme	Parcours type	Code Diplômes	VDI	VET
Humanités	Philosophie	Licence	Philosophie	LEP16	LEP16/216	LEP1
Humanités	Philosophie	Licence	Philosophie	LEP16	LEP16/216	LEP2
Humanités	Philosophie	Licence	Philosophie	LEP16	LEP16/316	LEP3
STC	Géographie et aménagement	Licence	Géographie de l'aménagement et de l'environnement	LRE16	LRE16/316	LRE3
STC	Géographie et aménagement	Licence	Géographie du développement des territoires	LRD16	LRD16/316	LRD3
STC	Géographie et aménagement	Licence	Géographie sociale, culturelle et politique	LRS16	LRS16/316	LRS3
STC	Géographie et aménagement	Licence	Géographie - Gestion environnementale des ressources	LRR16	LRR16/316	LRR3
STC	Géographie et aménagement	Licence	Aménagement, urbanisme et développement territorial durables	LTA16	LTA16/316	LTA3
STC	Coopération et développement international	Licence professionnelle	Chargé.e de projet de solidarité internationale et développement durable	PTS16	PTS16/316	PTS3
STC	Développement de projets de territoires	Licence professionnelle	Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux	PRV16	PRV16/316	PRV3
Humanités	MEEF	Master	Histoire-géographie	MFG16	MFG16/116	MFG1
Humanités	MEEF	Master	Histoire-géographie	MFG16	MFG16/216	MFG2
STC	Communication des organisations	Master	Communication et générations : études des publics	MSG16	MSG16/116	MSG1
STC	Communication des organisations	Master	Communication et générations : études des publics	MSG16	MSG16/216	MSG2
STC	Communication des organisations	Master	Consulting et expertise en communication	MSA16	MSA16/116	MSA1
STC	Communication des organisations	Master	Consulting et expertise en communication	MSA16	MSA16/216	MSA2
STC	Communication des organisations	Master	Stratégies et politiques de communication	MSS16	MSS16/116	MSS1
STC	Communication des organisations	Master	Stratégies et politiques de communication	MSS16	MSS16/216	MSS2
STC	Communication publique et politique	Master	Communication publique et politique	MSC16	MSC16/116	MSC1
STC	Communication publique et politique	Master	Communication publique et politique	MSC16	MSC16/216	MSC2
STC	Humanités numériques	Master	Conception de projet numérique et multimédia	MSM16	MSM16/116	MSM1
STC	Humanités numériques	Master	Conception de projet numérique et multimédia	MSM16	MSM16/216	MSM2
STC	Humanités numériques	Master	Document numérique et humanités digitales	MSN16	MSN16/116	MSN1
STC	Humanités numériques	Master	Document numérique et humanités digitales	MSN16	MSN16/216	MSN2
STC	Information et médiation scientifique et technique	Master	Médiation des sciences	MST16	MST16/116	MST1
STC	Information et médiation scientifique et technique	Master	Médiation des sciences	MST16	MST16/216	MST2
STC	Etudes du développement	Master	Etudes interdisciplinaires des dynamiques africaines	MRA16	MRA16/116	MRA1
STC	Etudes du développement	Master	Etudes interdisciplinaires des dynamiques africaines	MRA16	MRA16/216	MRA2
STC	Etudes du développement	Master	International Master of African Studies : double degree	MRB16	MRB16/116	MRB1
STC	Etudes du développement	Master	International Master of African Studies : double degree	MRB16	MRB16/216	MRB2
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Gestion territoriale du développement durable	MRT16	MRT16/116	MRT1
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Gestion territoriale du développement durable	MRT16	MRT16/216	MRT2
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Images géographiques, analyses et réalisations	MRR16	MRR16/116	MRR1
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Images géographiques, analyses et réalisations	MRR16	MRR16/216	MRR2
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Médiation environnementale	MRM16	MRM16/216	MRM1
STC	Géographie, aménagement, environnement et développement	Master	Médiation environnementale	MRM16	MRM16/216	MRM2
STC	Gestion des territoires et développement local	Master	Développement des territoires, origine et qualité des produits	MRD16	MRD16/116	MRD1
STC	Gestion des territoires et développement local	Master	Développement des territoires, origine et qualité des produits	MRD16	MRD16/216	MRD2
STC	Gestion des territoires et développement local	Master	Ecologie humaine	MRE16	MRE16/116	MRE1
STC	Gestion des territoires et développement local	Master	Ecologie humaine	MRE16	MRE16/216	MRE2
STC	Tourisme	Master	Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques	MTT16	MTT16/116	MTT1
STC	Tourisme	Master	Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques	MTT16	MTT16/216	MTT2
STC	Urbanisme et aménagement	Master	Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire	MTU16	MTU16/116	MTU1
STC	Urbanisme et aménagement	Master	Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoire	MTU16	MTU16/216	MTU2
STC	Urbanisme et aménagement	Master	Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage	MTP16	MTP16/116	MTP1
STC	Urbanisme et aménagement	Master	Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage	MTP16	MTP16/216	MTP2

Une 2nde vague de MCC sera présentée à la CFVU du 29/09/2016.

Il est observé que la matrice des MCC des parcours de L3 géographie, aménagement ne correspond pas à celle présentée en conseil de l'UFR STC. Les commentaires relatifs aux mutualisations ne sont pas identiques. M. Ballesta indique que le document soumis à l'approbation de la CFVU sera celui validé en conseil d'UFR.

La question de l'organisation des épreuves des UE ou ECUE majeure/mineure est portée au débat. Le cahier des charges de licence (11/12/2014) avait posé le principe d'une évaluation identique mais cette disposition a été modifiée par la CFVU du 19/05/2016 qui s'est prononcée en faveur d'une évaluation différenciée selon que l'étudiant suit cet enseignement mutualisé dans le cadre d'une UE majeure ou mineure.

La solution visant à proposer 2 sujets sur une même feuille soulève la question de l'erreur de traitement du sujet par les étudiants. Ce risque demeure même si l'on sépare dans des zones dédiées les 2 populations dans une même salle d'examen. Les représentants des BIATSS expriment leurs réserves sur une solution qui aboutirait à la démultiplication des épreuves.

M. Ballesta veut se laisser le temps de la réflexion et indique que la CFVU statuera sur cette question lors de la séance du 29/09/2016.

➔ **La CFVU valide la 1^{ère} vague (licence, LP et master) de MCC 2016/2017.**

5/ CONVENTION DE PARTENARIAT

Convention avec l'association CLAP

Objet : l'association CLAP organise les 25, 26 et 27 novembre 2016 un salon international du livre gourmand pour valoriser l'édition des livres de cuisine et de littérature gourmande. La filière édition-librairie de l'IUT Bordeaux Montaigne est partenaire de l'événement auquel il participe par l'intermédiaire de ses étudiants de 2^{ème} année, stagiaires sur le salon.

Convention avec le collègue Gérard Philippe

Objet : convention de mise à disposition ponctuelle de locaux (mercredi après-midi, jusqu'en avril 2017) pour la préparation de concours internes à destination des enseignants du secondaire inscrits comme stagiaires de formation continue à l'UBM.

Convention avec l'institut international image et son (3iS)

Objet : convention de partenariat pour l'organisation de représentations entre le 7 et le 17 septembre 2016. 3iS Bordeaux met à disposition le matériel technique complémentaire nécessaire à l'organisation technique des représentations.

L'UBM prend en charge le transport et le retour du matériel fourni par 3iS Bordeaux. En cas de dommage causé au matériel lors de son transport, l'université s'engage à prendre en charge le montant des réparations.

Mme Carribon indique que la convention avec 3iS lui a été communiquée alors que le festival avait commencé et qu'en conséquence Mme la Présidente de l'Université avait dû signer la convention avant d'être soumise à la CFVU. En consensus s'exprime au sein de la commission pour ne pas voter une convention déjà signée.

➔ **La CFVU valide les conventions avec l'association CLAP et le collègue Gérard Philippe.**

6/ CREATION D'UNE ACTION DE FORMATION PERSONNELLE (AFP) : LANGUE FRANÇAISE APPLIQUEE

Objet : cette AFP s'adresse aussi bien aux étudiants de licence désireux d'améliorer leur orthographe et leur pratique de la langue française qu'aux étudiants de master qui rencontrent des difficultés rédactionnelles (notamment les étudiants étrangers), ou qui souhaitent avoir des connaissances plus approfondies en langue française. Elle comprend 18 h de cours en présentiel et 24 h de plateforme par semestre.

Pensée initialement pour un public de l'UFR Humanités, cette AFP doit être proposée à l'ensemble des étudiants de l'université dans la limite des capacités d'accueil de celle-ci. Les enseignants des autres UFR saluent cette initiative et confirment la demande d'ouverture à tous les étudiants de licence, LP et master de l'établissement.

➔ **La CFVU valide la création de l'AFP: langue française appliquée.**

7/ ANNEE DE CESURE

M. Ballesta rappelle que le dispositif de l'année de césure est la réponse institutionnelle d'une revendication étudiante pour un droit à l'autonomie et la recherche d'expériences. Le cadre réglementaire est fixé par la Circulaire n°2015-122 du 22-07-2015.

Définition : la période dite « de césure » s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire pendant laquelle un étudiant, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire. »

Les modalités de mise en œuvre de l'année de césure à l'UBM seront élaborées dans le cadre du bureau de la CFVU en s'appuyant sur le retour d'expérience d'établissements qui l'ont déjà institué.

Le calendrier prévisionnel du projet est le suivant :

Calendrier prévisionnel pour 2017-2018

Campagne de communication validée par l'équipe de Direction (pré-projet)	Juillet
Définition du périmètre avec les services impactés (POSIP, DRI, DIVU, UFR...)	Juillet à mi-octobre
Phase de dialogue Bureau de la CFVU	de mi-septembre à mi-octobre
Présentation du projet à l'équipe de direction	Octobre
Vote en CFVU	Au plus tard décembre
Campagne de communication (projet finalisé)	Janvier
Dépôt des dossiers	Avril/mai
Inscription	Rentrée 2017

8/ CALENDRIER CFVU ET BUREAU DU 1ER SEMESTRE 2016/2017

Objet	Date
CFVU	15 septembre 2016
CFVU	29 septembre 2016
Bureau	6 octobre 2016
Bureau	3 novembre 2016
CFVU	17 novembre 2016
Bureau	24/11/2016 et 01/12/2016 (si nécessaire)
CFVU	15 décembre 2016

Les 2 points que le bureau traitera sur les séances du 1^{er} semestre sont :

- modalité de mise en œuvre de l'année de césure,
- élaboration du calendrier universitaire 2017/2018.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Traitement des Liens de Correspondance pour Calcul (LCC) autrement dit le tableau de correspondance entre les éléments capitalisables de l'ancienne offre de formation et ceux de la nouvelle.

La correspondance permet à un étudiant AJAC ou redoublant de savoir quelles épreuves il doit passer dans la nouvelle offre de formation.

Les critères d'élaboration des LCC sont en 1^{er} lieu une correspondance pédagogique ou par compétences. En l'absence de correspondance pédagogique, les équipes doivent attribuer aux étudiants un nombre de crédits au moins équivalent à ceux acquis dans l'ancienne offre.

Ces tableaux de LCC devront si cela n'est pas encore fait, être votés par les conseils d'UFR puis présentés en CFVU. Enfin ils seront portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage avant le début des évaluations.